

Telle que précédemment modifiée par la modification N° 1 datée du 17 mai 2011

CONCERNANT LES PARTS DES :

Fonds de revenu

Fonds Desjardins Marché monétaire
Fonds Desjardins Revenu court terme (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Obligations canadiennes (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Obligations opportunités (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Obligations à rendement en capital (parts de catégories A et I)

Fonds équilibrés

Fonds Desjardins Équilibré canadien (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Équilibré Québec (parts de catégories A, T et I)
Fonds Desjardins Revenu de dividendes (parts de catégories A, T et I)

Fonds d'actions canadiennes

Fonds Desjardins Croissance de dividendes (parts de catégories A, T et I)
Fonds Desjardins Actions canadiennes valeur (parts de catégories A, T et I)
Fonds Desjardins Actions canadiennes croissance (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Environnement (parts de catégories A et I)*
Fonds Desjardins Actions canadiennes petite capitalisation (parts de catégories A et I)

Fonds d'actions américaines

Fonds Desjardins Actions américaines valeur (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Actions américaines croissance (parts de catégories A et I)

Fonds d'actions mondiales et internationales

Fonds Desjardins Actions outre-mer valeur (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Mondial de dividendes (parts de catégories A, T et I)
(auparavant, Fonds Desjardins Actions mondiales valeur)
Fonds Desjardins Actions mondiales toute capitalisation (parts de catégories A, T et I)
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Marchés émergents (parts de catégories A et I)

Fonds spécialisés

Fonds Desjardins Placements complémentaires (parts de catégories A, T et I)
Fonds Desjardins Immobilier mondial (parts de catégories A, T et I)

Solutions de placement

Portefeuille SociéTerre Sécuritaire boursier*
Portefeuille SociéTerre Équilibré*
Portefeuille SociéTerre Croissance*
Portefeuille SociéTerre Croissance plus*

* Le Fonds a recours à une méthode de placement socialement responsable.

(les « Fonds »)

La notice annuelle datée du 24 mars 2011 telle que précédemment modifiée par la modification n° 1 datée du 17 mai 2011 est par les présentes modifiée à l'égard du Fonds comme il est indiqué ci-après. Tous les termes définis ont le sens qui leur est attribué dans la notice annuelle à moins qu'ils ne soient par ailleurs spécifiquement définis dans la présente modification n° 2.

Sommaire général de la modification

Les modifications décrites dans le présent document font état de changements à la limite des frais d'exploitation de chacun des Fonds et du changement de gestionnaire des Fonds. Ces changements sont décrits en détail dans la modification n° 2 datée du 14 septembre 2011 au prospectus simplifié daté du 24 mars 2011.

Il est prévu que ces changements prennent effet le ou vers le 1^{er} janvier 2012. Le gestionnaire du Fonds se réserve le droit de reporter à une date ultérieure, la mise en œuvre de ces changements ou de ne pas les effectuer s'il considère que c'est dans le meilleur intérêt du Fonds.

AUCUNE AUTORITÉ EN VALEURS MOBILIÈRES NE S'EST PRONONCÉE SUR LA QUALITÉ DE CES PARTS, ET TOUTE PERSONNE QUI DONNE À ENTENDRE LE CONTRAIRE COMMET UNE INFRACTION.

LES FONDS ET LES TITRES DES FONDS OFFERTS AUX TERMES DE CETTE NOTICE ANNUELLE N'ONT FAIT L'OBJET D'AUCUNE INSCRIPTION AUPRÈS DE LA SECURITIES AND EXCHANGE COMMISSION DES ÉTATS-UNIS ET NE SONT VENDUS AUX ÉTATS-UNIS QUE SUR LA BASE DE DISPENSES D'INSCRIPTION.

Attestation des fonds, du gestionnaire et du promoteur

Cette Modification n° 2 datée du 14 septembre 2011 avec la notice annuelle datée du 24 mars 2011, modifiée par la modification n° 1 datée du 17 mai 2011 et le prospectus simplifié daté du 24 mars 2011, modifié par la modification n° 2 datée du 14 septembre 2011 et la modification n° 1 datée du 17 mai 2011, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Fonds de revenu

Fonds Desjardins Marché monétaire
Fonds Desjardins Revenu court terme (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Obligations canadiennes (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Obligations opportunités (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Obligations à rendement en capital (parts de catégories A et I)

Fonds équilibrés

Fonds Desjardins Équilibré canadien (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Équilibré Québec (parts de catégories A, T et I)
Fonds Desjardins Revenu de dividendes (parts de catégories A, T et I)

Fonds d'actions canadiennes

Fonds Desjardins Croissance de dividendes (parts de catégories A, T et I)
Fonds Desjardins Actions canadiennes valeur (parts de catégories A, T et I)
Fonds Desjardins Actions canadiennes croissance (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Environnement (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Actions canadiennes petite capitalisation (parts de catégories A et I)

Fonds d'actions américaines

Fonds Desjardins Actions américaines valeur (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Actions américaines croissance (parts de catégories A et I)

Fonds d'actions mondiales et internationales

Fonds Desjardins Actions outre-mer valeur (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Mondial de dividendes (parts de catégories A, T et I)
(auparavant, Fonds Desjardins Actions mondiales valeur)
Fonds Desjardins Actions mondiales toute capitalisation (parts de catégories A, T et I)
Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation (parts de catégories A et I)
Fonds Desjardins Marchés émergents (parts de catégories A et I)

Fonds spécialisés

Fonds Desjardins Placements complémentaires (parts de catégories A, T et I)
Fonds Desjardins Immobilier mondial (parts de catégories A, T et I)

Solutions de placement

Portefeuille SociéTerre Sécuritaire boursier
Portefeuille SociéTerre Équilibré
Portefeuille SociéTerre Croissance
Portefeuille SociéTerre Croissance plus

(les « Fonds »)

Le 14 septembre 2011.

FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC à titre de gestionnaire et de promoteur des Fonds ainsi que pour et au nom du fiduciaire des Fonds.

(signé) « Monique F. Leroux »

Monique F. Leroux
Présidente du conseil d'administration
Fédération des caisses Desjardins du Québec
(signant en qualité de chef de la direction)

(signé) « Raymond Laurin »

Raymond Laurin
Premier vice-président Finances, Trésorerie et chef de la direction financière
du Mouvement
Fédération des caisses Desjardins du Québec
(signant en qualité de chef des finances)

Au nom du conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec en sa qualité de gestionnaire et de promoteur des Fonds

(signé) « Clément Samson »

Clément Samson
Administrateur

(signé) « Denis Paré »

Denis Paré
Administrateur



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir